

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="radio"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-0015957

Maladie

Dentaire

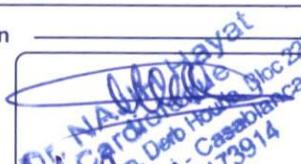
Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0.1164 Société : RAM 182982
 Actif Pensionné(e) Autre :
Nom & Prénom : Jaouad TASSINE Jaouad Tassine
Date de naissance : 20/06/1951
Adresse : LOT EL WAFA H. N° 12 DEROUA
Tél. : 06 73 14 00 87 Total des frais engagés : 996,00 Dhs

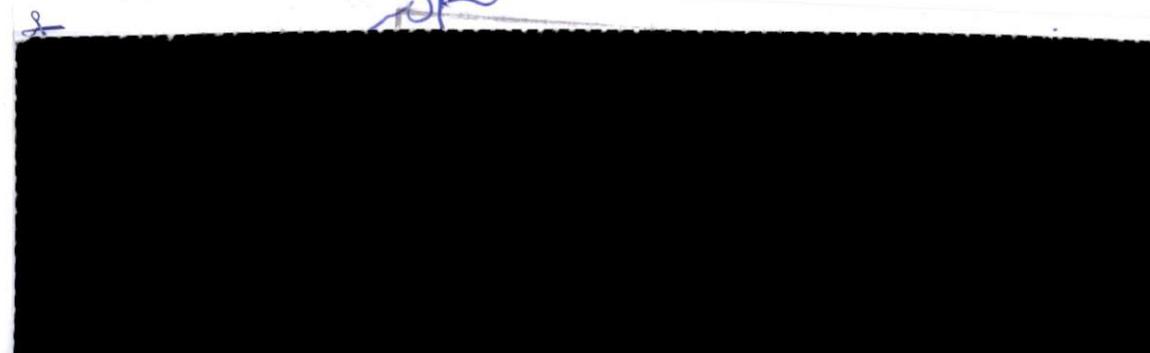
Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 

Date de consultation : 14/01/2014
Nom et prénom du malade : Bakkali Khadija Age : 63 ans
Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
Nature de la maladie : DL HIA
Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : 6 ANS 2002
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : DEROUA Le : 15/01/2014
Signature de l'adhérent(e) : JP



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
14/11/2013		0 + ECU	370 001	Dr. NAWAZ Cardiologue Afghanistan, Hay Hassani - NPE: 09117361

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 244 lotissement el wafa Deraa 05-22-53-20	14-11-23	696,-

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

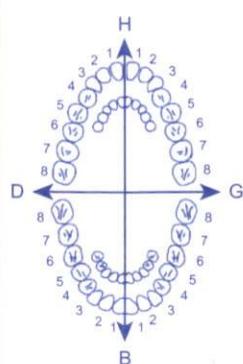
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIBLES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553



(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hayat NAJIH

Cardiologue



الدكتورة حياة ناجح

إختصاصية في أمراض القلب والشرايين

Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca

Ancien interne à l'hôpital de la Timone à Marseille

Ancien interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Diplômée en Echocardiographie de l'Université Bordeaux Segalen

Diplômée en cardiologie pédiatrique de l'Université Paris Descartes

Diplômée en imagerie vasculaire de l'Université Paris Sud

خريجة كلية الطب بجامعة الدار البيضاء.

طبيبة مختلطة سافقاً بمستشفى مارسيليا بفرنسا.

طبيبة مختلطة سافقاً مستشفى آن روش بجامعة الدار البيضاء.

حاصلة على شهادة فحص القلب بالصحي من جامعة دوزو بفرنسا.

حاصلة على شهادة فحص الشرايين والأوعية بالصحي من جامعة باريس.

حاصلة على شهادة أمراض القلب للأطفال من كلية الطفولة بباريس.

Casablanca, le : ٢٤/١٢/٢٠٢٣

Bakrid Khodija

208.00

PHARMACIE EL OUDOUINA
244 lotissement el wafa
Deroua
Fix : 05.22.53.20.54

٧٦.٠٥

٩ - ٥ - ٥

② - OctenSrl ٥٠٠ (cp)

٦٩٦,٠٥

PHARMACIE EL OUDOUINA
244 lotissement el wafa
Deroua
Fix : 05.22.53.21.54

Dr Hayat
Cardiologue
Bd Afghanistan, Derb Houria, Bloc 225, N°1, 2ème Etage , Hay hassani, Casablanca
شارع أفغانستان درب الحرية ، بلاك، 225، رقم 1، الطابق الثاني، الحي الحسني، الدار البيضاء.
Tél. : 05 22 90 70 51 - GSM : 06 62 69 23 99



78202916



DETENSIEL® 10 mg
30 comprimés pelliculés sécables
PPV : 72,00 DH

208,00

208,00

208,00

Distribué par Goodpe Pharma
O

6 118001 101788